

SUSVILLE/MATHEYSINE

Élus, population et salariés unis pour un service postal de qualité

La mobilisation est générale en Matheysine. Lundi soir, population, maires, élus... Ils étaient plus de 250 à la salle des fêtes de Susville.

Au cœur de cette réunion publique : la réorganisation imposée par la Poste depuis le 17 octobre. Le passage de 18 à 14 tournées de distribution de courrier n'a pas été sans conséquences pour les usagers. Outre les retards, des villages entiers ne sont desservis plus qu'une fois par semaine. Mais les premières victimes sont les personnels du centre courrier de La Mure, dépassés par des tournées surchargées.

« On a besoin de temps pour faire notre métier correctement »

« Quatre tournées n'ont plus de facteurs et la charge a été répartie sur les autres », ont expliqué Ophélie Bar et Françoise Gaio, représentantes du personnel CHSCT (Comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail).

Chaque tournée est calculée par un logiciel : « Or, cela ne correspond pas du tout à la réalité ». De fait, la durée hebdomadaire de travail de 42 heures s'allonge à 46 heures... « On a besoin de temps pour faire notre métier correctement sinon, c'est notre vie personnelle qui en prend un coup ».

Quant à la pause méridienne de trois quarts d'heure, « soit on la prend et cela veut dire heure supp', soit on s'abstient ». Les facteurs payent le prix fort : « Physiquement et psychologiquement, on craque ». Les 8 arrêts maladie en témoignent.

Et la dizaine de renforts obtenus à la suite de la grève du personnel soutenue par les syndicats SUD PTT et CGT fin mars ? Ils disparaîtront. « Ce n'est juste pas possible, ni pour vous ni pour nous ».

Invitée, la direction de la Poste a décliné, comme l'a expliqué Marie-Noëlle Battistel, députée. « Elle reconnaît un dysfonctionnement », a rapporté l'élue mais la direction met cela sur le compte de la période hivernale (donc des trajets plus longs) et des arrêts maladies.

Une nouvelle rencontre est prévue aujourd'hui en bureau exécutif de la Communauté de communes de la Matheysine (CCM) avec Mme Frizzarin, déléguée aux relations territoriales, et M. Compagnie, directeur de la plate-forme du courrier de La Mure. « Pour nous, l'objectif est de leur transmettre des propositions (voir ci-contre) », ont insisté Mme Battistel et Joël Pontier, le président de la CCM.

« On pourrait penser qu'une entreprise qui se réorganise, cela peut prendre du temps. Mais où est la logique quand on enlève des salariés et du service ? », est intervenu le sénateur Guillaume Gontard. « La Poste veut mettre en place des nouveaux services dont "Veiller sur mes parents". C'est ce que faisait le facteur avant, quand il avait du temps. Et c'était gratuit ».

Le plateau matheysin s'est toujours mobilisé pour défendre son hôpital et la mine. Une fois encore, l'union sacrée s'exprime pour dire non à la dégradation de la qualité du service public.

Estelle ZANARDI



Mobilisés depuis des semaines, les élus de toute la Matheysine sont venus en nombre à la réunion, tout comme la population. Avec les salariés de la Poste, ils sont prêts à se battre pour obtenir un service public de qualité. Photo Le DUEZ.

Des coups de gueule et des revendications

Dans la salle, les soutiens au personnel du centre courrier de La Mure ont été unanimes. Les coups de gueule se sont avant tout exprimés à l'endroit de l'entreprise. « Quand je pense à la Poste, je pense tiroir-caisse », a lancé cette retraitée du secteur. « Je suis choquée que les responsables ne soient pas là. Quel mépris ! On est tous mobilisés et s'il le faut, on le restera pendant des mois », a enchaîné une autre. « Vous êtes nombreux et il n'y a que ça qui peut les faire reculer », les a encouragés François Auguste, membre du collectif départemental de défense du service public. « À Grenoble, on a réussi à empêcher des fermetures de bureaux ».

Au terme des échanges, plusieurs propositions ont émergé. Une motion collective sera donc présentée à la direction de la Poste deman-



De gauche à droite, Ophélie Bar et Françoise Gaio, représentantes du personnel, Guillaume Gontard, sénateur, et Marie-Noëlle Battistel, députée. Photo Le DUEZ.

dant : la réorganisation du service s'appuyant sur 2 ou 3 tournées supplémentaires ; la mise en place d'évaluations régulières de la réorganisation sur chaque tournée (avec calcul des temps de parcours réels) ; la prise en

compte effective de la loi Montagne, en particulier l'article 8, comme l'a rappelé Mme Battistel, qui impose d'adapter les services publics aux spécificités des territoires de montagne.

E.Z.



Face au côté obscur de La Poste, Elus et Population avec leurs facteurs :

Le réveil de La Force !

